



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Montérégie

L'Union des producteurs agricoles

LES COMITÉS TABLES DE TRAVAIL ET TABLES RÉGIONALES 2020-2021

Mars 2021



TABLE DES MATIÈRES

Comités et tables de travail

Principes généraux	3
Comité de l'aménagement du territoire	5
Comité de l'environnement	7
Comité de finances	9
Comité des producteurs anglophones	11
Comité de la vie syndicale et des communications	13
Table de travail du Centre d'emploi agricole (CEA)	15
Table des représentants des fermes de petite taille	17

Autres comités et tables

Comité ALUS Montérégie	18
Comité régional sur la santé psychologique	19
Comité ad hoc sur la relève syndicale et la mixité	21
Comité ad hoc sur la fiscalité municipale	23

Tables régionales

Principes généraux	25
Mandat et objectifs	26

PRINCIPES GÉNÉRAUX DES COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL

Leur raison d'être

Dans le respect des valeurs, des principes qui guident l'UPA, les comités :

- Permettent aux membres du conseil d'administration de s'approprier les dossiers courants, d'y confronter leurs points de vue et d'apprendre les uns des autres;
- Par leurs réflexions, ils guident les orientations et les décisions des instances;
- Étudient, analysent et mettent en application les différentes résolutions référées par les instances;
- Effectuent le suivi de la planification stratégique et proposent au besoin les actions à réaliser afin d'atteindre les objectifs identifiés.

Fonction de consultation

- Tous les comités et les tables de travail de la fédération sont à caractère consultatif. Ils font rapport au comité exécutif;
- À la suite du travail des comités et des tables de travail, le comité exécutif fait rapport au conseil d'administration;
- La poursuite des travaux des comités et des tables de travail ainsi que leur renouvellement de leur mandat et de leurs objectifs sont toujours coordonnés par le comité exécutif;
- Le président régional siège d'office sur tous les comités et tables de travail. Le premier vice-président siège d'office s'il est membre à la table provinciale des comités et tables de travail sur les mêmes sujets.

Nomination des membres

- Le comité exécutif présente au conseil d'administration les comités et les tables de travail qu'il juge utile de former;
- Les administrateurs sont invités à signifier leur intérêt par ordre d'importance à participer à un ou des comités et tables de travail;
- Les membres sont choisis en tenant compte de leur intérêt, de leur disponibilité et de leurs aptitudes à débattre des dossiers ou des problématiques étudiés;
- Pour certains comités ou tables de travail, les membres pourraient être choisis à l'extérieur du conseil d'administration;
- Les membres du comité étant nommés par la fédération, un membre absent ne peut se choisir un remplaçant. Le comité exécutif peut pourvoir en tout temps un poste devenu vacant.

COMITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandat

- ❖ Le comité voit au maintien et à l'actualisation d'une politique cohérente guidant les interventions de l'organisation et de ses affiliés en matière d'aménagement du territoire et de développement régional. Il guide, soutient et fait des recommandations aux instances de la fédération régionale dans la prise de décisions liées à la politique d'intervention en matière d'aménagement du territoire. Il assure la mise en œuvre des éléments de la planification stratégique de la fédération qui sont sous sa compétence.

Objectifs 2020-2021

- Étudier et faire des recommandations sur tout sujet pertinent lié à son mandat;
- Susciter la mise en œuvre des PDZA dans les MRC et le plan d'action du PMAD de la CMM;
- Assurer une veille, en collaboration avec les syndicats locaux, sur tous les enjeux de protection du territoire agricole;
- Faire évoluer la politique d'intervention en matière d'aménagement du territoire.

Membres Jean Asnong
Luc Bissonnette
Charles Boulerice
Mario Dupont
Louis-Marie Leduc
Glenn Switzman
Jean Guy Villeneuve
François Vincent

Présidente Ginette Blondin

Secrétaire François Thomas

Les membres du comité sont nommés par la fédération. Un membre absent ne peut se choisir un remplaçant.

Modalités

Nombre de réunions : ± 4

Présenter un rapport des recommandations au comité exécutif de la fédération à la suite de chaque réunion.

Administration

Dépenses éligibles : allocation
 kilométrage
 repas

Autres détails administratifs

Les comptes de dépenses seront présentés à chaque réunion du comité.

Toute personne non-membre du comité qui assiste à une réunion du comité ne pourra recevoir ni allocation ni remboursement de dépenses.



COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Mandat

- ❖ Le comité conseille et soutient les instances de la fédération régionale sur les enjeux agroenvironnementaux et fauniques. Il oriente et encourage la participation de l'organisation à des projets agroenvironnementaux.

Objectifs 2020-2021

- Recommander aux instances des pistes d'intervention en lien avec :
 - La protection des milieux humides;
 - La rétribution des biens et services environnementaux;
 - Les pesticides;
 - Les bandes riveraines;
 - Autres.
- Étudier à la demande des instances ou de son propre chef tout sujet pertinent lié à son mandat;
- Faire évoluer la politique de l'environnement;
- Proposer des moyens de vulgariser les lois et règlements environnementaux visant le milieu agricole;
- Favoriser une approche de concertation et de collaboration avec les différents organismes environnementaux du territoire.

Membres Denis Benjamin
Ginette Blondin
Jocelyne G. Deswarte
Louis-Marie Leduc
Jean-Claude Guérin
David Phaneuf
Claude Vasseur

Président Julien Pagé

Secrétaire François Thomas

Les membres du comité sont nommés par la fédération. Un membre absent ne peut se choisir un remplaçant.

Modalités

Nombre de réunions : ± 3

Présenter un rapport des recommandations au comité exécutif de la fédération à la suite de chaque réunion.

Administration

Dépenses éligibles : allocation
 kilométrage
 repas

Autres détails administratifs

Les comptes de dépenses seront présentés à chaque réunion du comité.

Toute personne non-membre du comité qui assiste à une réunion du comité ne pourra recevoir ni allocation ni remboursement de dépenses.



COMITÉ DE FINANCES

Mandat

- ❖ Le comité voit à l'évolution de la situation financière de la fédération régionale. Il guide, soutient et fait des recommandations aux instances de la fédération régionale dans la prise de décisions administratives, de la gestion des immeubles et des équipements.

Objectifs 2020-2021

- Analyser les tarifs proposés dans le contrat de service, le budget des dépenses et des produits ainsi que celui des immobilisations;
- Réviser périodiquement les états financiers internes de la fédération en fonction des prévisions budgétaires adoptées par le conseil d'administration;
- Analyser avec l'auditeur les états financiers vérifiés;
- Exercer un rôle de vigilance sur les revenus et les dépenses de la fédération;
- Analyser le plan d'entretien à court et long terme des immeubles et le plan d'acquisition et de remplacement de l'équipement informatique et des immobilisations;
- Assurer un suivi à l'application de la politique de recouvrement;
- Effectuer le suivi sur les liquidités et la politique des placements.

Membres Michel Hébert
Serge Beaulieu
Jean-Guy Hamelin
François Vincent

Président Jérémie Letellier

Secrétaire Iulia Raihert

Les membres du comité sont nommés par la fédération. Un membre absent ne peut se choisir un remplaçant.

Modalités

Nombre de réunions : ± 3

Présenter un rapport des recommandations au comité exécutif de la fédération à la suite de chaque réunion.

Administration

Dépenses éligibles : allocation
 kilométrage
 repas

Autres détails administratifs

Les comptes de dépenses seront présentés à chaque réunion du comité.

Toute personne non-membre du comité qui assiste à une réunion du comité ne pourra recevoir ni allocation ni remboursement de dépenses.



COMITÉ DES PRODUCTEURS ANGLOPHONES

Mandat

- ❖ Le comité veille à ce que les producteurs anglophones aient accès à l'information dans leur langue. À ce titre, il peut proposer des moyens pour y parvenir, faire des recommandations au comité exécutif afin d'améliorer la transmission des informations aux producteurs et s'assurer que les sièges réservés aux conseils d'administration des syndicaux locaux, où ce poste existe, soient comblés par un producteur anglophone du territoire donné.

Objectifs 2020-2021

- Identifier les documents et la formation annuelle nécessitant une traduction;
- Identifier comment améliorer les services offerts aux producteurs anglophones en Montérégie;
- S'assurer que chacun des représentants dans les syndicats locaux soit informé;
- Identifier des moyens pour mobiliser les producteurs anglophones;
- Organiser une activité d'information s'adressant aux producteurs anglophones et en faire le suivi.

Membres Brock Dagenais
Steven Handschin
Marcel Heyligen
Jérémy Leboeuf
Laurie-Ann Prévost
Christopher Soesbergen
Glenn Switzman
Susan Barbe Wolker

Président Jérémy Letellier

Secrétaire Catherine Turgeon

Les membres du comité sont nommés par la fédération. Un membre absent ne peut se choisir un remplaçant.

Modalités

Nombre de réunions : ± 2

Présenter un rapport des recommandations au comité exécutif de la fédération à la suite de chaque réunion.

Administration

Dépenses éligibles : allocation
 kilométrage
 repas

Autres détails administratifs

Les comptes de dépenses seront présentés à chaque réunion du comité.

Toute personne non-membre du comité qui assiste à une réunion du comité ne pourra recevoir ni allocation ni remboursement de dépenses.

Note : Le comité est composé de représentants anglophones siégeant aux syndicats locaux à ce titre, d'un représentant de l'Association de la relève agricole de la Montérégie Ouest (ARAMO) et d'un représentant du Syndicat de l'UPA du Haut-Saint-Laurent. Les sièges vacants dans les syndicats locaux, s'il y a lieu, sont offerts au Syndicat de l'UPA du Haut-Saint-Laurent.



COMITÉ DE LA VIE SYNDICALE ET DES COMMUNICATIONS

Mandat

- ❖ Le comité recommande des moyens favorisant la mobilisation, le développement du sentiment d'appartenance et les pratiques de saine gouvernance. Il suggère des sessions de formation en fonction des besoins. Il propose et bonifie des activités de communication et de valorisation de la profession.

Objectifs 2020-2021

- Assurer une vigie sur les questions de gouvernance;
- Préparer les tables régionales et thématiques;
- Effectuer le suivi des activités visant à valoriser l'implication des administrateurs (ex. : Gala des Agristars);
- Identifier la formation annuelle adressée au conseil d'administration;
- Contribuer à l'élaboration du calendrier annuel de formation, à son évaluation et à son déploiement;
- Effectuer le suivi de la stratégie de communication et de son déploiement;
- Identifier des solutions pour augmenter la visibilité de la fédération dans les médias sociaux;
- Poursuivre les efforts pour accroître la synergie entre le secteur général et spécialisé;
- Bonifier nos stratégies d'intervention et nos outils afin de mobiliser davantage nos administrateurs et nos producteurs;
- Planifier et réaliser des actions au niveau de la santé psychologique;
- Déployer les actions pour accueillir les nouveaux producteurs;
- Valoriser la journée Portes ouvertes.

Membres

Éric Beauregard
Stéphane Bisailon
Yvon Boucher
Sylvain Joyal
Christian Kaiser
Jérôme Ostiguy
Raymonde Plamondon

Présidente

Ginette Blondin

Secrétaire Geneviève Blain

Les membres du comité sont nommés par la fédération. Un membre absent ne peut se choisir un remplaçant.

Modalités

Nombre de réunion : ± 4

Présenter un rapport des recommandations au comité exécutif de la fédération à la suite de chaque réunion.

Administration

Dépenses éligibles : allocation
 kilométrage
 repas

Autres détails administratifs

Les comptes de dépenses seront présentés à chaque réunion du comité.

Toute personne non-membre du comité qui assiste à une réunion du comité ne pourra recevoir ni allocation ni remboursement de dépenses.



TABLE DE TRAVAIL DU CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE (CEA)

Mandat

- ❖ La table de travail recommande des bonifications concernant l'offre de service aux producteurs agricoles qui ont des emplois à combler et qui sont désireux d'obtenir des réponses à toute question concernant la gestion des ressources humaines. Par ailleurs, il traite et propose des activités de prévention agricoles. Il propose également des formations adaptées au milieu agricole.

Objectifs 2020-2021

- Analyser l'offre de service en emploi agricole et en gestion des ressources humaines;
- Convenir des priorités d'intervention du CEA;
- Planifier les activités de sensibilisation en santé et sécurité.

Membres David Côté
 André Mousseau
 Manon Therrien
 Marielle Farley

Président Éric Beauregard

Secrétaire Julie Tremblay

Les membres de la table sont nommés par la fédération. Un membre absent ne peut se choisir un remplaçant.

Modalités

Nombre de réunion : ± 2

Présenter un rapport des recommandations au comité exécutif de la fédération à la suite de chaque réunion.

Administration

Dépenses éligibles : allocation
 kilométrage
 repas

Autres détails administratifs

Les comptes de dépenses seront présentés à chaque réunion du comité.

Toute personne non-membre du comité qui assiste à une réunion du comité ne pourra recevoir ni allocation ni remboursement de dépenses.



TABLE DES REPRÉSENTANTS DES FERMES DE PETITE TAILLE

Mandats

- ❖ Réseauter les représentants des fermes de petite taille afin de leur permettre de mieux comprendre et jouer leur rôle;
- ❖ Cerner les réalités des fermes de petite taille afin de les soutenir plus efficacement dans les syndicats locaux.

Membres Représentants des fermes de petite taille dans les syndicats locaux.

Président Ginette Blondin

Secrétaire André Young

Modalités ---

Nombre de réunions : 2



COMITÉ ALUS MONTÉRÉGIE

Mandat

- ❖ Gérer le programme ALUS Montérégie.

Objectifs 2020-2021

- Administrer le programme ALUS;
- Définir les orientations du programme;
- Rechercher du financement et faire le suivi.

Composition

Charles Boulerice	Producteur agricole et président SL UPA Vallée-du-Richelieu
André Mousseau	Producteur agricole et président SL UPA Vallée maskoutaine
Florent Raymond	Producteur agricole et administrateur SL UPA Haut-Richelieu
Martin Berger	Producteur agricole et membre du comité du projet Pot au Beurre et du projet Agriclimat
Claude Vasseur	Producteur agricole
Marcel Comiré	Directeur général du COVABAR
Renée Gagnon	Directrice générale CIME Haut-Richelieu
Marie-Laure Marcotte	Conseillère Groupe ProConseil et membre du comité de suivi de la rivière des Hurons
Annie Tremblay	Conseillère Agri Conseils Maska

Président Julien Pagé

Secrétaires Yasmina Larbi-Youcef
et César Largaespada

Modalités ---

Nombre de réunions : 2 réunions

COMITÉ RÉGIONAL SUR LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Mandat

- ❖ Mobiliser les partenaires régionaux concernés par les travailleurs agricoles et leur famille afin d'agir sur la santé psychologique en permettant :

Objectifs 2020-2021

- De créer un lieu d'échange et de synergie entre les différents intervenants concernés par la problématique du suicide dans le secteur agricole ;
- De planifier des activités de prévention, formation, sensibilisation et information ;
- De faire connaître des ressources de la communauté pouvant soutenir les familles agricoles ;
- De trouver le financement nécessaire pour les priorités et projets identifiés ;
- D'outiller les syndicats locaux.

Composition

René Beauregard	Directeur, Au cœur des familles agricoles (ACFA)
Isabelle Duquette	Directrice, Réseau Agriconseils Montérégie
Josée Lajeunesse	Administratrice, Syndicat UPA Beauharnois-Salaberry
Jérémy Letellier	Président, Fédération de l'UPA de la Montérégie
Ana-Maria Martin	Administratrice, Syndicat UPA Haut-Richelieu
Brigitte Sansoucy	Direction régionale de la Montérégie, MAPAQ
Roxane Thibeault	Directrice, La Maison sous les Arbres et présidente, RESICQ

Autres intervenants possibles non confirmés : COOP, MRC.

Présidente **Ginette Blondin**

Secrétaire Katerine Montcalm

Modalités ---

Nombre de réunions : 2 à 3 réunions



COMITÉ AD HOC SUR LA RELÈVE SYNDICALE ET LA MIXITÉ

Mandat

- ❖ Le comité recommande des moyens pour favoriser l'implication de la relève et des agricultrices à la fédération, dans les syndicats locaux et dans les spécialités présentes sur le territoire de la fédération.

Objectifs 2020-2021

- Prendre connaissance, bonifier, décliner et faire le suivi de la stratégie syndicale participative développée par l'Union dans notre région;
- Proposer et instaurer des pratiques de recrutement efficaces;
- Identifier comment intégrer et former la relève syndicale.

Composition

Jérémy Letellier	Président, Fédération de l'UPA de la Montérégie
Ginette Blondin	Deuxième vice-présidente, Fédération de l'UPA de la Montérégie
Jérémy Capiello	Président, ARAMO
Jimmy Labrie-Aucoin	Président, ARASH
Raymonde Plamondon	Présidente, Agricultrices Montérégie-Est
Sylvie Décosse	Administratrice, Agricultrices Montérégie-Ouest
Ana-Maria Martin	Administratrice, Syndicat UPA Haut-Richelieu
Josiane Carrière	Vice-présidente, Syndicat UPA Haut-Saint-Laurent
Zoé Bisailon	Vice-présidente, Syndicat UPA Rivière-Noire
Mélanie Brouillard	Administratrice, Producteurs de Lait Montérégie-Est

Président Julien Pagé

Secrétaire Geneviève Blain

Les membres du comité sont nommés par la fédération. Un membre absent ne peut se choisir un remplaçant.

Modalités ---

Nombre de réunions : ± 3 réunions (le comité devrait se terminer à la fin de l'année 2022)



COMITÉ AD HOC SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE

Mandat

- ❖ Le comité prend connaissance de l'état du dossier de la fiscalité municipale au sein de l'UPA. Il pose un diagnostic sur les résultats des représentations de l'Union à ce jour. Il propose des pistes d'action et de représentation devant guider les membres du comité exécutif de la fédération régionale faisant partie de la table et instance de l'Union (conseil général et table sur la fiscalité municipale).

Objectifs 2020-2021

- Assurer le suivi du dossier du Programme de crédit de taxes foncières agricoles;
- Proposer des actions pour favoriser l'application d'un taux distinct agricole dans les municipalités;
- Proposer un arrimage à la stratégie provinciale visant le remplacement du Programme de crédit de taxes foncières agricoles;
- Proposer des méthodes d'information à l'intention des producteurs agricoles.

Membres Ginette Blondin
 Yvon Boucher
 Jean-Guy Hamelin
 Christian Kaiser

Président Jérémie Letellier

Secrétaire François Thomas

Les membres du comité sont nommés par la fédération. Un membre absent ne peut se choisir un remplaçant.

Modalités ---

Nombre de réunions : Au besoin

Présenter un rapport des recommandations au comité exécutif de la fédération à la suite de chaque réunion.

Administration

Dépenses éligibles : allocation
 kilométrage
 repas

Autres détails administratifs

Les comptes de dépenses seront présentés à chaque réunion du comité.

Toute personne non-membre du comité qui assiste à une réunion du comité ne pourra recevoir ni allocation ni remboursement de dépenses.



PRINCIPES GÉNÉRAUX DES TABLES RÉGIONALES

Leur raison d'être

- Assurer la concertation et la cohésion régionales;
- Développer une identité et un sentiment d'appartenance régional.

Fonctionnement

- Une table régionale est non décisionnelle. Aucune décision ne peut être prise. Toutefois, les idées émises lors de ces rencontres peuvent être récupérées, soit par un comité, un comité exécutif ou un conseil d'administration selon le cas;
- L'animation est faite par un non-élu;
- Le déroulement permet de favoriser les échanges et les débats;
- Les membres de la table régionale sont invités à la rencontre et non convoqués.

Les membres

- Les membres invités sont en fonction des sujets retenus. Par exemple la table des syndicats locaux regroupe les présidents et vice-présidents des syndicats locaux. La table des spécialités peut regrouper soit l'ensemble des spécialités présentes sur le territoire de la fédération incluant le représentant des autres productions animales, autres productions végétales, fermes de petite taille et anglophones ou seulement certaines spécialités ou représentants concernés par le sujet (ex. : groupes sous ASRA, fermes de petite taille).

Modalités administratives

- La fédération assume l'organisation de la journée (ordre du jour, invitation, personnel);
- La fédération assume les frais de repas, s'il y a lieu, à moins d'indications contraires;
- Les participants assument leurs frais de déplacement et leur participation (allocation de dépenses). Toutefois, le syndicat local ou spécialisé a toute discrétion pour rembourser les frais de participation à la table de leur représentant.

Mandat

- ❖ Les tables régionales réfléchissent sur des enjeux prioritaires, des actions à privilégier, des problématiques régionales. Les sujets traités ne doivent pas être des mandats de comité.

Objectifs

- Approfondir certains enjeux régionaux;
- Mobiliser les élus autour d'orientations et développer leur argumentaire pour mieux promouvoir ces dernières et mobiliser leurs producteurs autour de ces mêmes orientations;
- Partager sur les expériences vécues afin de pouvoir bénéficier de l'expérience des autres;
- Consulter les élus sur certains sujets. Exemples de tables régionales pouvant être organisées : table des syndicats locaux, table des fermes de petite taille, table des groupes sous ASRA, table des spécialités, etc.